

# Rappel des consignes de sécurité

## SUR LE CHEMIN DU CAR ...

- ...je marche à gauche sur une route sans trottoir, face au danger
- ...je m'équipe de bandes réfléchissantes pour la pénombre et la nuit
- ...j'attends calmement à l'arrêt, sans bousculade



Les jeunes enfants doivent être accompagnés jusqu'à **l'arrivée et la montée** dans le car ; la responsabilité du service transport du Conseil Général de l'Yonne est limitée au transport de vos enfants, du point de montée au point de descente.



## LORS DE LA MONTÉE...

- ...j'attends l'arrêt complet du car
- ...je monte sans précipitation
- ...je présente ma carte de transport au conducteur, à l'accompagnateur ou à l'agent d'ambiance



## A LA DESCENTE...

- ...j'attends l'arrêt complet du car pour me lever
- ...j'attends son départ pour traverser

## EN CAS DE PERTE OU DE VOL...

- ...je le signale sans délai au service transport du Conseil Général afin de procéder à son renouvellement



## DANS LE CAR...

- ...je range mon sac sous le siège ou dans le porte-bagages
- ...je reste assis durant le trajet
- ...j'évite de chahuter ou d'être bruyant
- ...j'attache ma ceinture de sécurité dans les cars équipés



**ET RAPPELEZ-VOUS QUE  
LES HORAIRES DE CAR SONT FIXES ;  
EN CAS DE RETARD, LE CAR NE POURRA  
PAS ATTENDRE VOS ENFANTS**